



Discours de M. Kevin J. Mullally, Directeur USAID/Sénégal
Cérémonie de Signature des Conventions de Financement dans le
cadre des Accords de Subvention d'Objectifs stratégiques

Dakar, 16 Octobre 2009

C'est pour nous un plaisir renouvelé de nous retrouver parmi vous, pour raviver la coopération entre le Sénégal et les Etats Unis d'Amérique.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui porte sur la signature des amendements aux conventions de financement dans le cadre des accords d'objectifs stratégiques relatifs à la santé, à la croissance économique, à l'éducation et à l'appui au processus de paix en Casamance.

A travers cette cérémonie de signature, le gouvernement américain met à la disposition du Sénégal des subventions d'un montant total de \$70.390.000 dollars soit environ 32,3 milliards de francs CFA pour continuer d'appuyer les efforts du Sénégal dans la lutte contre la pauvreté et pour la réalisation des objectifs du Millénaire au titre de l'année budgétaire 2009. Ce montant vient s'ajouter aux 10 milliards cinq cent quatre vingt millions de francs CFA octroyés au mois de décembre 2008 pour soutenir l'initiative du Gouvernement sénégalais contre l'insécurité alimentaire. Cette subvention de l'année 2009 représente une hausse de 80% par rapport au financement de l'année dernière.

De façon spécifique, un montant d'environ 20,6 milliards de francs CFA ira au programme Croissance Economique pour lequel une enveloppe de 23.000.000 de dollars soit 10, 6 milliards francs CFA a déjà été engagé. Comme vous le savez, ce programme vise à améliorer la gestion de ressources naturelles, à renforcer la gouvernance participative pour la fourniture des services de qualité notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, et à améliorer les capacités du secteur privé à travers un appui à la compétitivité des entreprises.

Dans le secteur de l'éducation, l'USAID va apporter une contribution d'environ 6 milliards de francs CFA (13 millions de dollars) pour appuyer des activités destinées à faciliter d'accès à l'éducation. Cette contribution vise également à améliorer sa qualité de l'éducation, notamment la formation des enseignants et la lutte contre les violences faites aux filles en milieu scolaire.

Pour ce qui est de la santé, l'USAID va continuer d'appuyer la lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA et la tuberculose. Elle va également continuer à promouvoir les soins de santé communautaire pour un montant approximatif de 15 milliards de francs CFA (33 millions de dollars).

Enfin, l'USAID va contribuer pour environ 1 milliard de francs CFA (2.2 millions de dollars) au programme d'appui à la paix en Casamance.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Le Sénégal, en plus d'être confronté aux défis du développement humain et de l'amélioration de l'accès et de la qualité des services sociaux, a été éprouvé, au cours de ces deux dernières années, par un contexte international marqué par une forte flambée des prix des

produits pétroliers et des produits agricoles. Pour relever ces défis, le Sénégal a mobilisé dans l'urgence, des ressources nationales et pris des mesures pour atténuer l'impact de ces chocs sur les populations. Les accords que nous signons aujourd'hui sont une contribution du peuple et du gouvernement américains à ces efforts du gouvernement sénégalais.

Les activités ciblées dans le cadre de conventions font partie intégrante de notre stratégie actuelle. Monsieur le Ministre d'Etat,
En conclusion, je salue l'excellente collaboration qui existe entre nos gouvernements pour la promotion d'un développement durable et inclusif qui profite à tous les Sénégalais.

Je vous remercie de votre amiable attention.